

SÉANCE D'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE DU 21 AVRIL 2021 4 MAI 2021

16 heures

Présents:

Χ	Monsieur Steve Plante, maire
Χ	Monsieur Michel Ouellet, conseiller au siège n°1
Χ	Monsieur Michel Martineau, conseiller au siège n° 2
Χ	Madame Manon Leblanc, conseillère au siège n° 3
Χ	Madame Dona Bouchard, conseillère au siège n° 4
Χ	Monsieur Stéphane Amireault, conseiller au siège n° 5
	Madame Vicky Robichaud, conseillère au siège n° 6
Χ	Madame Guylaine Comtois, directrice générale
X	Madame Flavie Robitaille, greffière et directrice générale adjointe

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Steve Plante procède à l'ouverture de la séance et constate le quorum.

1.1 Résolution approuvant l'ordre du jour de la présente séance

Monsieur le Conseiller Michel Ouellet

Je propose d'adopter l'ordre du jour de l'ajournement avec l'ajout des points suivants :

- 1.2 Dépôt des commentaires relatifs à la demande de dérogation mineure #2021-015 au 71, rue Charpentier
- 1.3 Dépôt des commentaires relatifs à la demande de dérogation mineure #2021-016 au 150, rue Vanier
- 1.4 Dépôt des commentaires relatifs à la demande de dérogation mineure #2021-017 au 624, rue Garda
- 3.1 Résolution modifiant la résolution 50-02-2021 afin d'augmenter la contribution de la Ville pour le Fonds d'aide de dernier recours local de la MRC de L'Assomption
- 3.2 Résolution corrigeant la résolution 44-02-2021 afin d'affecter la dépense au fonds de roulement
- 3.3Résolution autorisant la signature d'une entente afin de modifier certaines conditions de l'achat du 35 rue Coderre
- 3.4 Résolution autorisant l'octroi d'un mandat de fourniture et d'installation d'un serveur
- 5.2 Résolution autorisant l'octroi d'un mandat de contrôle qualitatif pour les travaux de réfection du rang Saint-Esprit phase 2

- 5.3 Résolution autorisant l'octroi d'un addenda au mandat de services professionnels pour la préparation des plans et devis et de surveillance des travaux de réaménagement de la rue Saint-Pierre et le secteur de la rue Notre-Dame entre les rues Saint-Joseph et de l'Hôtel-de-Villa
- 5.4 Résolution autorisant l'octroi d'un contrat pour la rapiéçage d'asphalte de grandes surfaces
- 7.5 Résolution définissant les concepts par secteur pour la demande d'assouplissement du schéma d'aménagement révisé de la MRC de L'Assomption relativement aux normes de prolongement de rues dans des secteurs identifiés déstructurés hors périmètre d'urbanisation
- 8.1Résolution autorisant l'octroi d'un mandat d'accompagnement pour la mise en place d'une première saison culturelle à l'église de L'Épiphanie

Et le report des points suivants :

- 5.1 Résolution autorisant l'octroi d'un mandat pour la réfection de trottoir et de pavage sur diverses rues pour les années 2021 et 2022
- 7.4 Résolution relative à la demande #2021-014 de PIIA concernant des travaux d'agrandissement d'un bâtiment résidentiel unifamilial isolé situé sur le lot 2 364 060 au 29, rue Notre-Dame

Madame la Conseillère Dona Bouchard

J'appuie cette proposition

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité

1.2 Dépôt des commentaires relatifs à la demande de dérogation mineure #2021-015 au 71, rue Charpentier

Monsieur le Maire Steve Plante

En raison de la tenue de séance à huis clos, la période de commentaires est remplacée par une période de consultation écrite de 15 jours. Aucun commentaire n'a été déposé.

1.3 Dépôt des commentaires relatifs à la demande de dérogation mineure #2021-016 au 150, rue Vanier

Monsieur le Maire Steve Plante

En raison de la tenue de séance à huis clos, la période de commentaires est remplacée par une période de consultation écrite de 15 jours. Aucun commentaire n'a été déposé.

1.4 Dépôt des commentaires relatifs à la demande de dérogation mineure #2021-017 au 624, rue Garda

Monsieur le Maire Steve Plante

En raison de la tenue de séance à huis clos, la période de commentaires est remplacée par une période de consultation écrite de 15 jours. Aucun commentaire n'a été déposé.

2. RÉGLEMENTATION

2.1 Résolution autorisant l'adoption du Règlement de concordance numéro 338-21 modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 277-07-13 et ses amendements afin de se conformer aux Règlements 146-10 et 146-11 modifiant le SADR de la MRC de L'Assomption

Monsieur le Conseiller Michel Martineau

Le présent règlement a pour objet de modifier les dispositions relatives aux usages industriels et aux usages dérogatoires en zones agricole permanente afin de se conformer aux Règlements 146-10 et 146-11 de la MRC de L'Assomption

Madame la Conseillère Manon Leblanc

J'appuie cette proposition

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité

2.2 Résolution autorisant l'adoption du Règlement de concordance numéro 339-21 modifiant le Règlement de zonage numéro 278-07-13 et ses amendements afin de se conformer aux Règlements 146-10 et 146-11 modifiant le SADR de la MRC de L'Assomption

Monsieur le Conseiller Michel Martineau

Le présent règlement a pour objet de modifier les dispositions relatives aux usages industriels et aux usages dérogatoires en zone agricole permanente afin de se conformer aux Règlements 146-10 et 146-11 de la MRC de L'Assomption.

Madame la Conseillère Manon Leblanc

J'appuie cette proposition

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité

2.3 Résolution autorisant l'adoption du Règlement de concordance numéro 576-4 modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 576 et ses amendements afin de se conformer au Règlement 146-10 modifiant le SADR de la MRC de L'Assomption

Monsieur le Conseiller Michel Martineau

Le présent règlement a pour objet de modifier les dispositions relatives aux usages industriels afin de se conformer au Règlement 146-10 de la MRC de L'Assomption.

Madame la Conseillère Manon Leblanc

J'appuie cette proposition

Monsieur le Maire Steve Plante

2.4 Résolution autorisant l'adoption du Règlement de concordance numéro 577-16 modifiant le Règlement de zonage numéro 577 et ses amendements afin de se conformer au Règlement 146-10 modifiant le SADR de la MRC de L'Assomption

Monsieur le conseiller Stéphane Amireault

Le présent règlement a pour objet de modifier les dispositions relatives aux usages industriels afin de se conformer au Règlement 146-10 de la MRC de L'Assomption.

Monsieur le Conseiller Michel Ouellet

J'appuie cette proposition

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité

3. ADMINISTRATION

3.1 Résolution modifiant la résolution 50-02-2021 afin d'augmenter la contribution de la Ville pour le Fonds d'aide de dernier recours local de la MRC de L'Assomption

Madame la Conseillère Manon Leblanc

Je propose de modifier la résolution 50-02-2021 afin d'augmenter la contribution de la Ville à 25 000 \$.

Monsieur le Conseiller Michel Ouellet

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

3.2 Résolution corrigeant la résolution 44-02-2021 afin d'affecter la dépense au fonds de roulement

Madame la Conseillère Dona Bouchard

Je propose d'affecter la dépense de benne chauffante de 68 390,58 \$ au fonds de roulement pour un période de 5 ans.

Monsieur le Conseiller Michel Ouellet

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

3.3 Résolution autorisant la signature d'une entente afin de modifier certaines conditions de l'achat du 35 rue Coderre

Madame la Conseillère Manon Leblanc

Lors de l'achat du 35 rue Coderre, il a été convenu que la prise de possession de la maison aurait lieu le 1^{er} avril 2021 et que les vendeurs pourraient occuper la maison pour 6 mois supplémentaires en contrepartie d'un montant de 675 \$ mensuel. Certaines armoires et ventilateurs étaient exclus de la vente.

À la demande des vendeurs, je propose d'autoriser la signature d'une entente visant à reporter la prise de possession au 1^{er} juillet 2021, sans frais. En contrepartie, cette entente exige que les armoires et ventilateurs soient inclus dans la vente.

Monsieur le conseiller Stéphane Amireault

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

3.4 Résolution autorisant l'octroi d'un mandat de fourniture et d'installation d'un serveur

Madame la Conseillère Dona Bouchard

À la suite d'une demande de prix à deux fournisseurs, je propose d'octroyer le mandat à Amerix Informatique au montant de 22 316,65 \$, taxes incluses. Ce montant est financé au fonds de roulement pour une période de 3 ans.

Monsieur le Conseiller Michel Martineau

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun point.

5. TRANSPORTS

5.1 Résolution autorisant l'octroi d'un mandat pour la réfection de trottoir et de pavage sur diverses rues pour les années 2021 et 2022

Ce point est reporté.

5.2 Résolution autorisant l'octroi d'un mandat de contrôle qualitatif pour les travaux de réfection du rang Saint-Esprit phase 2

Monsieur le Conseiller Michel Ouellet

Je propose d'autoriser l'octroi du mandat à Solmatech au montant de 16 600,09 \$ taxes incluses. Ce mandat est octroyé suite à une demande de prix à 3 fournisseurs et est financé au Règlement d'emprunt numéro E-007.

Madame la Conseillère Dona Bouchard

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

5.3 Résolution autorisant l'octroi d'un addenda au mandat de services professionnels pour la préparation des plans et devis et de surveillance des travaux de réaménagement de la rue Saint-Pierre et le secteur de la rue Notre-Dame entre les rues Saint-Joseph et de l'Hôtel-de-Ville

Monsieur le Conseiller Michel Ouellet

Par la résolution 64-02-2021, la Ville a octroyé un mandat pour la réfection de la rue Saint-Pierre. À la suite de l'étude du secteur, il a été décidé d'étendre le projet à la rue Notre-Dame entre la rue Saint-Pierre et la rue de l'Hôtel-de-Ville ainsi que les infrastructures de ce secteur prévues au programme d'intervention. Je propose d'octroyer un addenda d'un montant supplémentaire de 38 171,70 \$, taxes incluses. Ce mandat est octroyé de gré à gré et est financé par le Règlement d'emprunt numéro E- 008.

Monsieur le conseiller Stéphane Amireault

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

5.4 Résolution autorisant l'octroi d'un contrat pour la rapiéçage d'asphalte de grandes surfaces

Madame la Conseillère Dona Bouchard

Je propose d'autoriser l'octroi d'un contrat pour la rapiéçage d'asphalte de grandes surfaces à Poitras Asphalte au montant de 33 756,60 \$ taxes incluses. Ce mandat est octroyé à la suite d'une demande de prix.

Monsieur le Conseiller Michel Ouellet

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

Aucun point.

7. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

7.1 Résolution relative à la demande de dérogation mineure #2021-015 sur le lot 2 364 179 au 71, rue Charpentier

Madame la Conseillère Dona Bouchard

Il s'agit d'une demande visant à autoriser une marge avant de 4,26 m alors que la norme prévue est de 4,5 m pour un bâtiment résidentiel unifamilial isolé situé sur le lot 2 364 179 au 71, rue Charpentier.

Cette propriété a été construite en 1999 suite à l'émission d'un permis par la Ville et cette demande vise à régulariser une situation existante depuis plus de 20 ans et que les travaux concernés ont été réalisés de bonne foi.

A la suite de la recommandation positive du CCU, je propose d'autoriser cette demande.

Monsieur le Conseiller Michel Martineau

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

7.2 Résolution relative à la demande de dérogation mineure #2021-016 sur le lot 2 364 850 au 150, rue Vanier

Madame la Conseillère Dona Bouchard

Il s'agit d'une demande visant à autoriser une marge avant de 7,34 m alors que la norme prévue est de 7,5 m pour un bâtiment résidentiel unifamilial isolé situé sur le lot 2 364 850 au 150, rue Vanier.

Cette propriété a été construite en 1971 suite à l'émission d'un permis par la Ville et cette demande vise à régulariser une situation existante depuis plus de 50 ans et que les travaux concernés ont été réalisés de bonne foi.

A la suite de la recommandation positive du CCU, je propose d'autoriser cette demande.

Monsieur le Conseiller Michel Martineau

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

7.3 Résolution relative à la demande de dérogation mineure #2021-017 sur le lot 2 363 356 au 624, rue Garda

Madame la Conseillère Dona Bouchard

Il s'agit d'une demande visant à autoriser une marge avant de 7,03 m alors que la norme prévue est de 7,6 m pour un bâtiment résidentiel unifamilial isolé situé sur le lot 2 363 356 au 624, rue Garda.

Cette propriété a été construite en 2020 suite à l'émission d'un permis par la Ville et cette demande vise à régulariser une situation existante et que les travaux concernés ont été réalisés de bonne foi.

A la suite de la recommandation positive du CCU, je propose d'autoriser cette demande.

Monsieur le Conseiller Michel Martineau

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

7.4 Résolution relative à la demande #2021-014 de PIIA concernant des travaux d'agrandissement d'un bâtiment résidentiel unifamilial isolé situé sur le lot 2 364 060 au 29, rue Notre-Dame

Ce point est reporté.

7.5 Résolution définissant les concepts par secteur pour la demande d'assouplissement du schéma d'aménagement révisé de la MRC de L'Assomption relativement aux normes de prolongement de rues dans des secteurs identifiés déstructurés hors périmètre d'urbanisation

Monsieur le Conseiller Michel Ouellet

Je propose d'adopter les concepts tel que déposés afin de préciser la demande de modification du schéma d'aménagement révisé de la MRC de L'Assomption.

Madame la Conseillère Manon Leblanc

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1 Résolution autorisant l'octroi d'un mandat d'accompagnement pour la mise en place d'une première saison culturelle à l'église de L'Épiphanie

Madame la Conseillère Manon Leblanc

Je propose d'octroyer ce mandat à Diffusion Hector Charland au montant de 34 492,50 \$ taxes incluses. Ce mandat est octroyé de gré à gré et est financé à l'excédent non-affecté.

Monsieur le conseiller Stéphane Amireault

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

9. CORRESPONDANCE ET COMMUNICATION DU CONSEIL

Aucune correspondance n'a été reçu.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

En l'absence du public, la greffière fait la lecture des questions posées par écrit. Aucune question n'a été déposée.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Monsieur le Conseiller Michel Martineau

L'ordre du jour étant épuisé, je propose de lever la séance.

Il est 16 h 15.

Monsieur le Conseiller Michel Ouellet

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante